

Université Laval

Conférence de M. l'abbé
A. Gosselin

Hier soir l'Université procède de nouveau au public de Québec, l'avant-veille de profiter du travail d'un chercheur et d'un littérateur canadien. M. l'abbé Auguste Gosselin, docteur en lettres, membre de la Société Royale du Canada, auteur de la "Vie de Mgr de Laval, et d'un grand nombre d'études historiques parues dans la "Revue de Normandie", donnait, dans la salle des cours littéraires, une très intéressante conférence sur un des principaux événements qui ont marqué le commencement du siècle dernier : "La lutte de Bonaparte contre Pie VII." Ce sujet difficile et plein d'intérêt a été traité de main de maître par le conférencier. Dans un style énergique et animé, coulant avec une facilité et une correction remarquable, il a su donner la note très juste sur Napoléon, reconnaissant son génie supérieur, mais lui reprochant amèrement cette ambition outrée qui aurait voulu soumettre à sa domination l'Eglise elle-même. Monsieur l'abbé Gosselin est doué d'une chaleur communicative qui retient l'attention de son auditoire, le captive, l'intéresse à tous ses développements, à toutes ses conclusions. Nous serions heureux de voir monsieur l'abbé Gosselin revenir nous faire part de ses nombreuses recherches historiques.

L'Institut Canadien

Voici la liste des officiers et des directeurs de l'Institut Canadien de Québec, qui viennent d'être élus pour l'année 1901 :

Président honoraire, T. Leclerc.
Président actif, H. Chassé.
Vice-présidents, Ph. Chs. Langevin et Dr Ed. Casgrain.
Trésorier, R. P. Boisseau.
Assistent-trésorier, Gust. De Léry.
Secrétaire-archiviste, J. G. Couture.
Assistent-secrétaire-archiviste, L. J. Morin et Rod. Gray.
Secrétaire correspondant, J. A. Bédard.
Assistent-secrétaire-archiviste, correspondants, C. A. Chauveau et God. Prud'homme.
Bibliothécaire, Adolphe Rivard.
Curateur du Musée, J. B. DeLoz.
Bureau de direction.—Le président actif, les vice-présidents, le trésorier, le secrétaire-archiviste, le secrétaire-archiviste, le bibliothécaire, le curateur du Musée, Messieurs C. A. Marois, monsieur le curé de Québec, Son Honneur le maire de Québec, l'honorable E. J. Flynn, l'honorable T. Clapain, l'honorable Alex. Chauveau, MM. D. J. Montanbault, H. A. Turcotte, Alphonse Penlitz, J. E. Prémont, J. A. D'Amour, C. E. D'Amour, L. Brunet, L. P. St-John, P. B. Tremblay, L. A. Taschereau.

Le nouveau président de l'Institut Canadien est bien connu de notre public, et son élection n'est plus à faire. Il a de tout temps rendu de grands services à l'Institut Canadien. A tous les points de vue il fera honneur au poste auquel la confiance des membres de cette association littéraire vient de l'appeler.

Nous prions M. Chassé d'accepter nos sincères félicitations.

Un quiproquo

La "Patrie" fait mourir, hier, M. C. Marquis, ancien curé, retiré à St-Gilles, diocèse de Nicolet, et en publie le portrait, à la place de M. l'abbé Joseph Marquis, agent de colonisation, décédé avant-hier soir, à l'Hôtel-Dieu. Et pourtant, après avoir mis dans son article le mot "Monsieur", le correspondant de ce journal donne une courte biographie du regretté M. J. Marquis. C'est un tour de force.

Le coroner Woodward

Monsieur l'abbé Joseph Laberge, décédé le 4 du courant, à l'Hospice St-Vincent de Paul, de Valleyfield, était membre de la société d'une messe, section provinciale.

EUG. C. K. LAFAMME, Ptre, Ass.-secrétaire.

Archevêché de Québec, 6 février 1901.

L'un des citoyens les mieux connus de Sherbrooke décédé

Sherbrooke, G.-M. A. G. Woodward, depuis quarante ans coroner du district de Saint-François, est décédé presque subitement, lundi soir. Le défunt était âgé de 57 ans et a été enterré à Sherbrooke depuis 1838, et prit une part active aux affaires de 1837-38. Il fut nommé coroner du district Saint-François en 1861.

Le défunt laisse une veuve et sept enfants en bas âge. Son cadavre sera transporté, ce soir, à la gare et de là à Terrebonne où doit avoir lieu la sépulture.

Augmentation des taux

Des assurances

L'Association des Agents d'Assurances Canadiennes s'est réunie hier soir sous la présidence de M. H. M. Blackburn, de la Sun Fire, de Toronto.

L'an dernier, M. Robert Howe, inspecteur de l'association, avait appelé l'attention de ses collègues sur le manque de protection qui existait à Québec contre la quantité d'eau disponible et les besoins de la brigade du feu et hier l'assemblée a pris connaissance d'un rapport préparé par M. Ernest Bélanger, I. C., rapport qui concorde pleinement avec les assertions de M. Howe.

Avant de se séparer, les agents d'assurances ont déclaré qu'il était devenu nécessaire d'augmenter les tarifs dans les provinces de Québec, Ontario et Manitoba, principalement dans les centres commerciaux où des incendies considérables ont eu lieu. Ils n'ont pas encore fixé de chiffres, mais établi le principe de l'augmentation qui attendra plus longtemps les maisons situées à côté des bâtiments ou entrepôts comportant de gros risques.

200 Anglais

faits prisonniers

PAR LES BOERS

Surveillance des baies

Londres, 5.—On rapporte ici que les troupes anglaises s'avancent rapidement vers la frontière portugaise.

CAPTURES PAR LES BOERS

Cape Town, 5.—Les Boers ont capturé deux cents anglais lorsqu'ils se sont rendus sur Moudersfontein, le 30 janvier. Les prisonniers ont été ensuite remis en liberté. Trente anglais ont été tués et blessés.

LES BOERS CHASSES

Cian William, 5.—Le capitaine Brande a chassé les Boers de Varrhynders, capturant un certain nombre de wagons et une quantité de marchandises.

Toutes les fermes dans cette région sont désertes. Le seul homme qu'on a trouvé à l'exception de quelques Boers armés était un anglais établi sur l'une des fermes.

ON SURVEILLE LES BAIES

Cape Town, 5.—Des officiers ont été dépêchés pour surveiller les baies le long de la côte ouest de la Colonie du Cap pour empêcher le débarquement des mercenaires allemands armés. A l'exception d'un seul, tous les canons du croiseur anglais "Sybil", naufragé le mois dernier près de la baie Lambert, ont été retrouvés.

LES MOUVEMENTS DE DEWET

Londres, 6.—Une dépêche spéciale de Cape Town dit que le général De Wet, d'après les rapports de Cape Town, a l'intention d'annexer divers districts de la Colonie du Cap et d'envoyer des hommes et des provisions, bien qu'il ne désire aucunement que les colons aient rejoint à lui.

PERTES ANGLAISES

Londres, 6.—Le Bureau de la Guerre a publié une très forte liste des pertes dans le Sud-Africain, hier, montrant, en plus de 13 tués et 7 blessés durant l'action, 82 mortalités dues à la maladie durant le mois actuel.

Le mois dernier 31 officiers et 599 officiers non-commissionnés et soldats ont été tués durant l'action ou ont été déçimés par la maladie. La liste totale des mortalités depuis le commencement de la guerre donne un total de 12,959 victimes.

ON DEMANDE DE FAIRE CESSER LA GUERRE

Frankfurt, 5.—A une réunion des citoyens sympathiques aux Boers tenue aujourd'hui, et à laquelle assistaient 5,000 personnes, une résolution a été adoptée de faire cesser la guerre dans le Sud de l'Afrique. Christian DeWet, un neveu du commandant boer, qui était présent, a été porté en triomphe dans la salle.

Accident fatal

Un arbre s'abat sur la tête d'un ouvrier qui expire presque à l'instant

L'Annonciation, 5.—Un grave accident est arrivé, hier matin, dans les chantiers de M. Villard, M. Ollivier Dubois, employé depuis peu pour ce chantier, était occupé à scier un gros sapin, le K. P. quand l'arbre s'abattit soudain et le frappa à la tête. On va lui accuser de ce dernier, qui fut relevé privé de tout sentiment. Le Dr Pinault et M. le curé, appelé en toute hâte, n'arrivèrent que pour constater la mort, conséquence de fractures multiples des os du crâne à la région parietale droite. Le coroner Bisson fut appelé et tira enquête dans l'après-midi.

Le défunt laisse une veuve et sept enfants en bas âge. Son cadavre sera transporté, ce soir, à la gare et de là à Terrebonne où doit avoir lieu la sépulture.

EN FRANCE

La discussion à la chambre sur la loi des associations

Le ministre de la guerre au Sénat

Paris, 5.—Pendant la discussion de la loi des associations, à la chambre des députés, M. Groussier, socialiste, a présenté une amendement ayant pour objet de restreindre les associations de l'obligation de faire une déclaration ou d'obtenir une autorisation préalable.

M. Ribot, ancien président du conseil, a appuyé l'amendement et s'est plaint que le projet de loi restreint la liberté des citoyens et donne trop de pouvoir à la police.

M. Waldeck-Rousseau a répondu que une déclaration est nécessaire pour faire connaître au gouvernement l'existence des associations.

M. Fournière, socialiste, a alors proposé que l'amendement fût modifié, ne rendant la déclaration nécessaire que pour les associations religieuses.

Le rapporteur, M. Trouillot, a accepté la modification qui a été adoptée par 292 voix contre 207.

Le chapitre a adopté l'article 11 après avoir discuté quelques amendements qui furent du reste retirés par leurs auteurs lorsque MM. Waldeck-Rousseau et Trouillot eurent fourni quelques explications.

Au sénat, à la séance d'hier, le comte de Blois a attaqué la politique du ministre de la guerre, général André, et lui a reproché de laisser circuler des bruits injurieux sur la conduite des soldats français en Chine.

Il faisait allusion aux articles de la presse russe disant que la France commençait à douter de l'unité de l'efficacité de son armée.

Le général André, dans sa réponse, a fait l'éloge de la conduite du corps expéditionnaire de Chine. Il a dit qu'il ne pouvait pas être responsable des critiques de certains journaux, et que lui-même n'était pas à l'abri des attaques.

"Les mesures que j'ai prises, a-t-il continué, au sujet de certains officiers ont été dictées par l'intérêt de la discipline. L'armée doit être unie. Malheureusement une division s'est produite à la suite de certains accidents exceptionnels, mais je tâche d'y mettre un terme. Quant au bruit que l'on a fait courir de l'intervention du cabinet russe, il n'est pas besoin d'ajouter la moindre importance aux fausses nouvelles données par certains journaux."

Le sénat a adopté une résolution approuvant les déclarations du général André par 166 voix contre 6.

Paris, 6.—La chambre des députés a adopté hier l'article 3 du projet de loi sur les associations religieuses.

LE MINISTRE ITALIEN

Est vivement attaqué à la Chambre

Rome, 5.—L'attaque, depuis longtemps attendue, contre le ministre Saraceno, a commencé hier après-midi à la chambre des députés. Le ministre n'est pas en bonne odeur auprès de plusieurs des partis qui divisent la chambre; on n'aime pas ses efforts pour réformer l'administration et améliorer les services de l'armée et de la marine qui ont cependant nécessité de nouveaux crédits. Le ministre a présenté ses projets de budget, que la commission a refusé d'accepter. Le gouvernement a alors demandé à la commission un autre plan, mais elle a refusé. Telle est la situation en présence de laquelle s'est trouvée la chambre hier. Attribuant la grève qui vient d'avoir lieu récemment à Gènes à la chambre de commerce, le gouvernement en a ordonné la fermeture; on en a pris prétexte pour attaquer le gouvernement dans une interpellation.

Voici ce que dit le "Courrier des Etats-Unis" au sujet de la situation politique en Italie :

Le ministre Saraceno a été très vivement attaqué à la chambre italienne. Il paraît qu'on s'efforce de coïncider un fort parti d'opposition pour combattre le cabinet et, au besoin, lui succéder; ce groupement trait de l'extrême droite jusqu'à la partie radicale de l'extrême gauche, englobant les gauches constitutionnelles.

Il y aurait, d'ailleurs, une combinaison d'éléments assez forte pour mettre peut-être le ministre Saraceno dans un mauvais pas. Mais l'effet d'une telle coalition est exposé à se trouver stérilisé par la difficulté d'y faire prévaloir une politique d'ensemble. L'écueil en est dans certains principes dont le groupe radical pourrait très difficilement se départir; outre la question financière, qui provoque des discussions passionnées, il y a la question des dépenses militaires, dont la discussion va s'imposer à très bref délai. Or, sur ce point, le groupe radical ne peut guère, sans démentir tout un passé qui fait sa force, se séparer des autres groupes d'extrême gauche, lesquels sont résolus à lutter avec une extrême énergie contre tout accroissement des dépenses militaires.

Et il y a, en outre, à propos du paiement des dépenses militaires, le groupe socialiste et le groupe républicain sont décidés à mettre récemment sur le tapis la question de la triple alliance, question aussi dans laquelle les radicaux italiens sont liés par un long passé de luttes persévérantes.

Or, d'une correspondance de Rome, tant au point de vue des dépenses militaires que celui de la triple alliance, les gauches constitutionnelles ont depuis longtemps leur siège fait dans le sens approbateur. Là résidera le double point de difficulté pour attirer à leur campagne projetée les députés du groupe radical. Mais, l'extrême gauche restant unie, ses cent voix compactes rendent impraticable tout effort de coalition dans le sens qui indique plus haut.

Elle domine la situation. Le ministre Saraceno, grâce à ces divisions intestines des partis, a donc encore dans ses mains d'appréciables atouts pour jouer la partie serrée à laquelle il se sent convié.

Un suicide

Montréal, 6.—Il y a quelques jours, arrivait à l'hôtel Springfield, Camé Chaboulet, à Montréal, un individu qui omit d'inscrire son nom dans le registre de l'hôtel. Il semblait de beaucoup fort paisible, ne parlait à personne et personne ne lui parlait. On venait-il? que faisait-il? On ne le savait pas. Mais, comme il n'avait rien fait pendant qu'il était à l'hôtel, on se demanda s'il n'avait pas fait, sans l'insérer, d'autre chose.

Mort de M. B. B. Osler, C. R.

Une dépêche de Toronto nous apprend la mort de M. B. B. Osler, le célèbre avocat criminaliste. Le défunt fut frappé subitement, hier matin, par l'"Atlantic City", où il habitait depuis quelque temps.

M. B. B. Osler, C. R., était le second fils du révérend F. L. Osler, M. A., et de Dame Ellen Tree Pickett. Il naquit le 19 juin 1839. Il suivit les études de la révérend A. Hill et les degrés de L. L. B. lui furent conférés par l'Université de Toronto, en 1862. Il fit sa cléricature chez William Notman, Q. C., et chez James Patton, Q. C.

Il pratiqua le droit d'abord à Dundas, puis à Hamilton. Jusqu'en 1882, où il s'établit à Toronto et où il fut partie du bureau de McCarthy, Osler, Haskin et Creman. Il fut créé Q. C. par le gouvernement d'Ontario en 1875 et par le marquis de Lorne, en 1880. Il fut aussi président de la York Company Law Assurance, de "Mail and Empire" à sa mort.

Le plus éminent avocat criminaliste du Dominion, titre que Men ne oseront même lui disputer. Il avait une égale expérience des cours civiles et criminelles et son habileté à examiner les témoins est maintenant sa mémoire. Malheureusement pour sa mémoire, le droit voulut qu'il fut l'un des avocats de la poursuite dans le procès Riel, en 1885. Il fut également avocat de la poursuite dans l'affaire Birchall et dans l'affaire McGreevy et Connolly, et, plus récemment, dans les procès tentés contre Hyams, Hendershott et Stephenson. En religion, il suivait les préceptes de l'Eglise d'Angleterre.

En politique, il était indépendant, bien qu'il se présentât comme libéral pour Welland en 1882. Il fut le portefeuille de ministre de la justice dans le cabinet Tupper, en 1896. Il était directeur de la Ontario Trust Corporation et président de la Hamilton and Dundas Ry Co.

En somme, Osler fut l'un des plus grands orateurs du Canada.

Le port de la soutane

A LYON

Le conseil municipal de Lyon a adopté, par 34 voix contre 9, une proposition de M. Vœnt interdisant le port de la soutane sur le territoire de la ville, avec cette attente que le maire est autorisé à prendre son arrêté quand il le jugera opportun.

M. Augagneur, maire de Lyon, a déclaré ne pas s'opposer au vote de la proposition Vœnt, à titre de manifestation antireligieuse; mais il estime que la police de Lyon étant dans les mains du préfet, un arrêté pris du ministère serait un coup d'épée dans l'eau.

"Le vote de la proposition, a-t-il ajouté, sera pour le maire de Lyon un ordre de prendre l'arrêté en question quand il sera possible de le faire exécuter."

Guérison en quelques jours

Les Drs MacKay et Dache garantissent qu'il n'est pas l'œuvre de la magie, mais l'œuvre de la science. Leur expérience facile et agréable à prendre est infatigable, comme le prouve de nombreux certificats de guérison.

Le Dr MacKay peut donner ce traitement aussi à domicile.

S'adresser Belmont Retreat, Téléphone No. 420 ou au Révérend M. A. P. L. Caron, No. 628 rue St-Jean.

TEMPÊTE DE NEIGE

En Angleterre

ET AUX ETATS-UNIS

New-York, 5.—Le grésil et la pluie ont remplacé, dans la nuit, la neige qui était tombée toute la nuit. Il en est résulté que la circulation est devenue très difficile dans les rues; les trottoirs étaient glissants et plusieurs personnes se sont grièvement blessées en tombant. Dans la soirée, la neige a recommencé à tomber et a augmenté de force; la température a beaucoup baissé.

Dans l'état de New-York, dans le nord et dans l'ouest des Etats-Unis, l'ouragan de neige a été terrible. Le vent soufflait en tempête et une forte baisse de température s'est fait partout sentir. A Buffalo et dans la région du lac Erie, il est tombé sept pouces de neige, et l'ouragan continuait tout en se dirigeant vers la vallée du Saint-Laurent. En certains endroits, le thermomètre est descendu à zéro Fahrenheit, c'est-à-dire à environ 17° degrés centigrades au-dessous de zéro. Il en est de même à Syracuse où il est tombé un pied de neige; c'est-à-dire s'est accumulé à une hauteur de plusieurs pieds dans les endroits où elle était déjà sur la terre. Dans la ville, il a fallu faire fonctionner, toute la nuit, les chasse-neige, pour arriver à maintenir la circulation dans les rues. Aux environs de la ville, il y a à près de deux pieds de neige et les routes sont impraticables; les marchandises ne peuvent porter leurs produits en ville. A Rochester, il est tombé 8 pouces de neige et les trains arrivent avec de sérieux retards. Boston a eu à souffrir d'un véritable "blizzard". La neige tombe en abondance et tout indique qu'il faut s'attendre à un terrible ouragan de neige et à un froid rigoureux.

La neige, accompagnée d'un vent violent, est tombée en abondance à Chicago, pendant deux heures. Une affreuse tempête s'est déchaînée sur le lac Michigan et a causé des accidents aux vapeurs et aux embarcations. Dans la ville même plusieurs personnes ont péri; d'autres ont été grièvement blessées. Des blocs de glace, chassés par le vent, encombraient tous les ports situés sur la côte occidentale du lac. On signale le même ouragan de neige et le même froid dans les Etats de l'ouest.

Londres, 5.—Une tempête de neige dans l'ouest de l'Angleterre a gêné sérieusement les communications télégraphiques entre Londres et les Etats-Unis. Il y a environ de quatre à neuf lignes terrestres interrompues.

Durant la tempête, des fils de téléphones sont tombés et se sont mêlés avec des fils télégraphiques. Il en est résulté une confusion qui a produit des chocs violents. Deux personnes ont été tuées, quatorze blessées.

Un suicide

Montréal, 6.—Il y a quelques jours, arrivait à l'hôtel Springfield, Camé Chaboulet, à Montréal, un individu qui omit d'inscrire son nom dans le registre de l'hôtel. Il semblait de beaucoup fort paisible, ne parlait à personne et personne ne lui parlait. On venait-il? que faisait-il? On ne le savait pas. Mais, comme il n'avait rien fait pendant qu'il était à l'hôtel, on se demanda s'il n'avait pas fait, sans l'insérer, d'autre chose.

Lundi soir, il monta à sa chambre à coucher à l'heure ordinaire, sans manifester aucun indice qui pût faire songer au malheur qui devait arriver.

Mardi matin, comme il ne descendait pas prendre son déjeuner, on pénétra quelque temps, puis, s'inquiétant sur son sort, on monta à sa chambre. Le garçon d'hôtel ayant frappé à la porte de sa chambre, ne reçut pas de réponse. Après avoir frappé de nouveau et ne recevant pas plus de réponse, il enfouça la porte et là un douloureux spectacle s'offrit à ses regards. Le malheureux était étendu sur son lit et se torturait dans d'affreuses convulsions. Près de son lit était placée la tête d'une desse de vert de Paris.

On fit monter en toute hâte la voiture d'ambulance de l'hôpital Notre-Dame, où l'infortuné fut transporté. Les médecins de l'hôpital malade furent aussitôt avisés et les secours furent envoyés de suite; mais ils furent inutiles.

Il s'est confessé, mais a refusé de donner aux autorités de l'hôpital le motif de sa conduite étrange en alibis, et est mort.

Actuellement, il est sans connaissance et l'on attend sa mort d'une minute à l'autre.

Erratum

Le typographe nous a fait commettre deux grosses erreurs hier, dans l'annonce de la faillite de M. Joseph Gilbert. L'actif est de \$24,472 au lieu de \$4,472.

Enfin les créanciers privilégiés, la Société de Prêts et Placements de Québec figure pour \$1800 et non \$11,000.

Les prêts sur l'honneur

La ville de Lille, en France, possède entre autres institutions de bienfaisance une "Caisse de Prêts d'Honneur".

Cet établissement est étranger à toute idée de spéculation et ne vise qu'à rendre service.

Les fonds ne sont avancés que sur la garantie morale offerte par les emprunteurs et dans le but de leur venir en aide, en des moments difficiles.

Si un individu ne rencontre pas ses paiements à l'échéance, il est simplement déclassé et l'administration; il a forfeit à l'honneur.

Le comité s'assemble chaque dimanche, à une heure fixe, pour examiner les demandes d'emprunt et pour recevoir les remboursements.

Les cas de fraude sont excessivement rares et le sentiment de l'honneur se développe parmi les classes pauvres, grâce à l'influence de l'institution.

L'honneur tend à la hausse et fait prime, du moment qu'il rapporte crédit et considération.

Nos anciens canadiens ne connaissent guère d'autres prêts que ceux faits sur l'honneur. Ils s'avancent naturellement des sommes souvent considérables sans écrits, ni témoins, entre quatre yeux, se fiant aux traditions de loyauté qui ont cours à l'époque.

Les prêts sur l'honneur forment une précieuse école de mœurs parmi les populations où ils sont en vigueur.

Madame FREDERIC BOISSEAU

Après 3 ans d'une cruelle Maladie, prend les

Pilules Rouges

ET SE GUERIT RAPIDEMENT

Lorsqu'elle a commencé à faire usage de ce remède, elle était malade au lit et croyait ne jamais revenir à la santé.

Voici ce que dit Mme Frédéric Boisseau :

"Lorsque j'ai commencé à prendre les "Pilules Rouges", je souffrais depuis trois ans et j'étais malade au lit; ma digestion se faisait très mal, ce qui m'occasionnait de fortes douleurs dans l'estomac, j'avais souvent mal à la tête et des courbements, j'éprouvais aussi de fortes douleurs au foie et j'avais les jambes et les pieds froids et très enflés, je croyais ne jamais revenir à la santé tant j'étais malade.

"Les nombreuses guérisons rapportées sur les journaux et obtenues par l'emploi des PILULES ROUGES de la CIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, me donnèrent l'idée d'en faire l'essai. Je commençai immédiatement, et en peu de temps je m'élevai d'un peu de changement, je continuai avec persévérance et j'en pris 13 boîtes; maintenant je suis parfaitement bien, j'ai bon appétit, ma digestion est facile, le mal plus de maux de tête, mes points de côté sont disparus. Je ne ressens plus aucune douleur au foie qui me faisait tant souffrir, je n'ai plus d'engourdissement et mes jambes sont tout à fait bien, l'enflure est complètement disparue, ma guérison comme tous ceux qui m'ont vu souffrir. Je ne pourrais jamais dire assez le bien que m'ont fait les "PILULES ROUGES", elles m'ont guérie, lorsque tous les autres remèdes avaient échoué.

"C'est avec un grand plaisir que je donne ce témoignage de ma guérison à la CIE Chimique Franco-Américaine, et que je lui donne la permission de le publier sur les journaux."

"MADAME FREDERIC BOISSEAU,
No 2324, rue St-Joseph, St-Roch, Québec."

Le témoignage de Madame Boisseau est une autre preuve éclatante du bien que font les "PILULES ROUGES".

Les femmes sur le Retour de l'âge devraient toujours donner un soin particulier à leur santé, prendre leur repas régulièrement, manger légèrement le soir et se coucher à bonne heure. Elles doivent aussi tenir leurs intestins bien réguliers, elles obtiendront ce résultat en prenant les TABLETTES PURGATIVES.

Les "PILULES ROUGES" prises régulièrement pendant cette période critique, assurent aux femmes une vieillesse heureuse et prolongée.

Nous conseillons aux dames de ne pas oublier d'aller consulter notre Médecin Spécialiste à son bureau No. 44, rue St-Joseph, il vous donnera une foule de conseils qui vous seront d'une grande utilité et cela sans qu'il vous en coûte un sou, car ses consultations sont absolument gratuites.

Nous vous mettons en garde Mesdames contre nos nombreux imitateurs que la popularité de nos PILULES ROUGES fait surgir de tous côtés. Rappelez-vous toujours que les véritables PILULES ROUGES portent sur chaque boîte le nom de CIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE et qu'elles ne se vendent jamais au 100 et à 25 cts boîte.

Nos "PILULES ROUGES" se vendent 60 cts la boîte ou 6 boîtes pour \$2.50, nous les envoyons par la maille sur réception du montant.

COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE

Dépêches télégraphiques

Manille, 5.—Le nouveau camp du général Trias, commandant les troupes du district du sud, qui était occupé par 250 hommes sous le commandement du général Gomez, a été capturé, samedi, par le 46e régiment. Un grand nombre de maisons, de casernes et quantité de provisions ont été détruites. Les occupants se sont échappés à l'exception d'un seul qui a été tué et de deux autres qui ont été blessés.

Les pertes de l'ennemi dans le département de Visayas, pour le mois de janvier ont été les suivantes : Morts, capturés et faits prisonniers, 54 officiers, 500 hommes et 540 armes.

LA PARTI FÉDÉRAL

Manille, 5.—Un représentant du parti fédéral qui s'en venait ici, après avoir organisé des branches dans l'île de Mindanao, a emporté une liste contenant 5,000 signatures de membres. Il dit que le résultat de ce mouvement sera la fin de l'insurrection à Mindanao.

Bruxelles, 5.—Les tribunaux viennent de commencer l'instruction d'une cause qui n'est pas sans faire sensation ici, vu que le défendeur n'est autre que Sa Majesté le roi Léopold.

La cause en question, est une grosse action en dommages prise par un des sujets du roi qui prétend qu'il a été grièvement blessé lors d'une promenade en automobile.

Le véhicule que Léopold conduisait lui-même, était lancé à une allure exagérée, et le demandeur qui traversait la voie fut violemment renversé.

Le roi se trouvait incognito et portait un masque comme en portent la plupart des adeptes de l'automobilisme, afin de se protéger contre le vent et la poussière. Sa longue barbe blanche était cachée dans les plis de son pardessus.

La police accourant à la suite de Sa Majesté qui se fit rapidement reconnaître, et cela va sans dire relâcher. Rapport fut fait de l'accident, le commandant et un magistrat condamna Sa Majesté à payer une amende de 500 francs.

La victime de l'accident immédiatement après, poursuivit le roi en dommages, et comme ce sujet royal, est un homme riche, la cause ne se terminera pas par un compromis.

Morale : Les lois sont faites pour les rois aussi bien que pour leurs sujets.

Toronto, 5.—Le révérend Armstrong Black, pasteur de l'Eglise St-Andrews, de Toronto, et chapelain du régiment des 48e Highlanders, a causé une sensation au cours de ses remarques pendant la parade d'égérie. Il s'est exprimé comme suit :

"Soldats du Canada, il viendra tôt ou tard, un jour de trouble dans l'histoire de ce pays. A moins qu'il n'arrive de tous les pays ne se réunisse à une vie d'attente sans avoir passé au travers d'une grande crise, l'histoire de la guerre dans notre beau pays. L'histoire nous dit que nous devons nous y préparer. Avant de pouvoir atteindre le but que nous nous proposons, nous devons être baptisés dans le sang, je ne sais pas quand viendra le coup, et je ne désire pas que ce jour arrive, mais il arrivera forcément. Ce sera peut-être le résultat de questions de race, ce sera peut-être une guerre de religion."

Depêches télégraphiques

Manille, 5.—Le nouveau camp du général Trias, commandant les troupes du district du sud, qui était occupé par 250 hommes sous le commandement du général Gomez, a été capturé, samedi, par le 46e régiment. Un grand nombre de maisons, de casernes et quantité de provisions ont été détruites. Les occupants se sont échappés à l'exception d'un seul qui a été tué et de deux autres qui ont été blessés.

FAITS DIVERS